

REPUBLIQUE DU NIGER

-----  
Fraternité-Travail-Progrès  
-----

**PRESIDENCE DU CONSEIL NATIONAL  
POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE**

-----  
**GRANDE CHANCELLERIE DES ORDRES  
NATIONAUX**

DECRET N° **2024-751**/P/CNSP/GCON

du 02 décembre 2024

portant nomination ou promotion dans l'Ordre c  
Palmes Académiques du Niger à l'occasion de la fê  
du 18 décembre 2024.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA  
PATRIE, CHEF DE L'ETAT,**

- Vu la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
- Vu l'Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition ;
- Vu la loi n° 90-28 du 28 décembre 1990 instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 91-008/PRN/CHAN du 28 janvier 1991, portant réorganisation des ordres Nationaux et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2014-722/PRN du 24 novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 2023-074/P/CNSP du 8 septembre 2023, portant organisation des services de la Présidence du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et fixant les attributions de leurs responsables et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2024-480/P/CNSP du 31 juillet 2024, portant nomination du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;
- Sur proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;

**DECRETE :**

**Article premier :** Sont nommées ou promues dans l'Ordre des Palmes Académiques du Niger, à l'occasion de la fête du 18 décembre 2024, les personnalités dont les noms suivent :

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION,  
DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET DE LA PROMOTION DES  
LANGUES NATIONALES**

**Au grade de Chevalier**

1. ISSOUFOU MANI, Enseignant
2. SANI SALAOU, Inspecteur Enseignement Primaire
3. INOUSSA GARBA, Enseignant
4. AMADOU ALHOUSSEINI, Enseignant
5. M<sup>me</sup> LAMIDO HAMA BINTA, Agent de Bureau IEPP/NY 14
6. MOUMOUNI DJIBO, Agent DAID/RP au MEN/A/EP/PLN
7. LAWANE MALAM KOUNDI, Inspecteur Régional de l'Enseignement
8. IBRAHIM AMADOU, Chef de Division à la DEFNF
9. AMADOU SOUMAILA MIDOU, Enseignant
10. ALI DOUNGOU ABOUBAKAR, Conseiller Pédagogique
11. NOURI HABOU, Enseignant
12. HAMZA MOUNKAILA, Conseiller Pédagogique
13. MOUNKAILA ABDOU, Enseignant
14. ABOUBAKAR OUMARA BOUKAR, Chef de Service Ressources Humaines
15. M<sup>me</sup> M'BALKI MARIAM ABARI SANOUSSI, Enseignante
16. KATCHA ALHADJI, Enseignant
17. SAYADI TCHIEMOGO, Inspecteur de l'Enseignement Primaire
18. ISSOUF AGHALI, Enseignant
19. DAMISSA ARHALI, Conseiller Pédagogique
20. AHMAD AMANE, Surveillant Général
21. ILLIASSOU AMADOU, Agent du Bureau
22. YAHAYA ABDOULFATA, Planificateur de l'Education
23. AMADOU LAOUALI IRO, Inspecteur Principal du lycée EFTP
24. HANOU AYOUBA, Encadreur Pédagogique
25. BAKARY ABOUBACAR, Enseignant

04/5

26. SAADOU ISSA, Professeur Certifié
27. MAMAN BOUKARY, Inspecteur Principal de l'Enseignement
28. SANI OUSSEINI, Directeur
19. IDI AMINI, Chargé d'Enseignement
30. M<sup>me</sup> HADJARA AMADOU, Enseignante
31. ISSAKA YOUNFA BEN ELHADJI, Directeur des Etudes
32. MAMANE MOUSSA KANE, Enseignant Groupe Scolaire AKOMILI
33. NASSIROU GARBA OUMAROU, Enseignant
34. MAHAMADOU MOUMOUNI, Conseiller Pédagogique
35. ABDOU MAMAN LAWAN, Enseignant
36. GAZOBI ABDOULAYE HAROUNA, Chef de Division Ressources Humaines
  
37. MAMOUDOU AYOUBA, Chargé d'Enseignement
38. KIARI MAMADOU OMAR, Enseignant
39. AMADOU SAMBOU MAMANE, Agent du Bureau IEPP/NY 14

**Au grade d'Officier**

40. SOUMAILA ABDOU SALAMI, Contrôleur Général au Complexe Scolaire Privé TINA-AGADECZ

**Au grade de Commandeur**

41. ADA TINAOU, Directeur

**CABINET DU PREMIER MINISTRE**

**Au grade d'Officier**

42. ALI N'DIAYE IBRAHIM, Inspecteur Principal de l'Education

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE**

**Au grade de Chevalier**

43. ABDOUSSALAM MAGAGI, Contrôleur des Marchés Publics et Opérations Budgétaires
44. AMADOU ALI, Chargé d'Enseignement
45. ISSAKA ADAMOU, Directeur National du Sport Universitaire

02/3  
46. P<sup>r</sup> HAMIDOU TALIBI MOUSSA, Enseignant-Chercheur

47. TANKO MOUMOUNI MAHAMADOU, Agent

48. ELHADJI DADU IBRAHIM, Enseignant-Chercheur

49. HAROUNA DJIBO SEYNI, Chargé d'Enseignement.

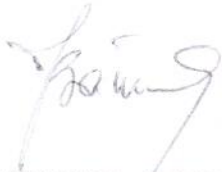
**Article 2 :** Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 02 décembre 2024

**Signé :** Le Président du Conseil National pour la  
Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat.  
Le Général de Brigade **ABDOURAHAMANE TIANI**

**Pour ampliation:**

Le Secrétaire Général Adjoint  
du Gouvernement



**MAHAMANE SANI BAKABE**